



Comité Départemental de Karaté des Pyrénées-Orientales et Disciplines Associées

Siège social : Maison des Sports – Bureau 308 - Rue Duguay Trouin – 66000 Perpignan

Tel : 06.11.14.90.19/ 06.26.21.66.18 – @ : comite.cdk66@yahoo.fr

Association Loi 1901 n° W662001761 Siret N° 448 256 198 000 12 – Code APE/NAF n°9312Z

Compte rendu du Comité Directeur du 11 / 02 / 2017

La séance débute à 10h15.

Ordre du jour

- Actions à mener auprès du CNDS
- Désignation du candidat au CDOS
- Tenue vestimentaire des arbitres, membres du jury des grades et des officiels

Présents

- Bernard MARTIN
- Rémy MARTIN
- Frédéric COSTER
- Jean-Marc DELSOL
- Jean-Marie PETIAU
- Valérie BELGHERBI
- Stéphane TIBAC
- Christophe COULOUTCHY
- Cédric ESCUDERO
- Christophe MARCON

Excusés

- Céline CIARAVOLO
- Alonzo GOMEZ
- François MINGUEZ
- Bruno OCCHIPENTI
- Ludovic DARNER
- Patrice PAYS
- Jean-Luc RUBIO

Demande de subvention CNDS

La part perçue par le Comité au titre du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) représente ¼ de son budget.

Il est donc important que le Comité se positionne par rapport aux nouvelles orientations du CNDS.

Un premier contact et une réunion d'information générale avec le pôle jeunesse et sports de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale permettent d'avancer les éléments suivants :

- Les actions classiques de fonctionnements » seront de moins en moins éligibles ;
- Les actions éligibles seront de plus en plus « fléchées », non fongibles et pour favoriser en priorité l'emploi et la santé.

Le Président expose qu'au-delà du CNDS, c'est une question de fond qui est posée au Comité : être dans le prolongement de la politique menée jusque-là ou opérer un virage en collant plus à la commande publique et viser un développement plus ambitieux.

Dans ce cas, le Comité doit se doter des moyens humains notamment avec le recrutement d'un agent de développement. C'est une décision lourde qui demande l'avis de tous car le budget du Comité en serait doublé avec un poste qui peut être estimé à 30 K€/an.

Après discussion, le Comité se prononce favorable à cette perspective et demande au bureau d'en préciser le projet et en premier lieu le financement.

Cédric ESUCDERO fait part de son expérience de montage de dossier service civique cette année avec des jeunes de son club.

C'est une piste intéressante pour la saison 2017-18.

Sur les orientations elles-mêmes, le Comité ne juge pas intéressant de viser les actions ayant pour objectif les Zones de Revitalisation Rurale. Notre discipline ne s'y prête pas du fait notamment du manque de structures (Dojo) et du public plutôt âgé.

Une géolocalisation des clubs sur le site internet du Comité, déjà préparée par Rémy, pourra être mise en ligne rapidement et sera intéressante.

Pour la saison 2016-17, le nécessaire a été fait par le Trésorier. Mais pour la saison 2017-18, il s'agit rapidement, la campagne sera courte, de formaliser des actions éligibles. Jean-Marc propose de reconduire les actions suivantes :

- Sport été ;
- La formation du jury des grades ;
- L'arbitrage.

Le Comité en est d'accord.

Candidature au CDOS

Le Président rappelle que les demandes de subvention au titre du CNDS sont gérées paritairement entre l'Etat et l'Olympisme. Il est important que le Comité puisse présenter une candidature aux prochaines élections du CDOS le 08/03 prochain. C'est d'autant plus important le Karaté devient Olympique.

Le Président
Jean-Marie PETIAU



Le secrétaire général
Frédéric COSTER



Jean-Luc RUBIO qui avait émis un temps le souhait, de représenter le Comité ne le souhaite plus (cf. @).

Le Président propose que le Comité désigne Jean-Marc DELSOL qui, en tant que Trésorier, a toute légitimité à l'être.

Jean-Marc DELSOL est désigné à l'unanimité par les membres présents.

Le secrétaire général doit envoyer la candidature de Jean-Marc avant le 15 Février 2017.

Tenue vestimentaire

Le Président souhaite une meilleure représentativité des membres du Comité. Ceci intéresse en priorité les arbitres et les membres du jury des grades et concerne cravates et écusson. Le reste de la tenue restant à la charge de chacun : veste bleue, pantalon gris et chemise blanche.

Après s'être renseigné sur la boutique officielle, il s'avère que cela représente un coût pour le Comité de 1.000 €.

Aussi il est décidé sur proposition de Valérie BELGHERBI, l'achat par le Comité cette année des cravates officielles. Les écussons feront l'objet d'un achat lors de la saison sportive prochaine.

La séance est levée à 12h30.